



INFOS

Faisan commun

Juin 2025

CONTEXTE

Depuis 2019, la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers a initié trois projets de réimplantation de populations de faisans sauvages. A ce jour, 11 sociétés de chasse sont engagées représentant plus de 15 000 ha.

Ces opérations conduites sur des territoires d'au moins 5 000 ha, s'inscrivent dans une stratégie de gestion de l'espèce à grande échelle. Elle constitue un levier essentiel pour assurer le succès de ces projets de réintroduction ou de renforcement du faisan sauvage.

LOCALISATION DES OPÉRATIONS FAISAN COMMUN

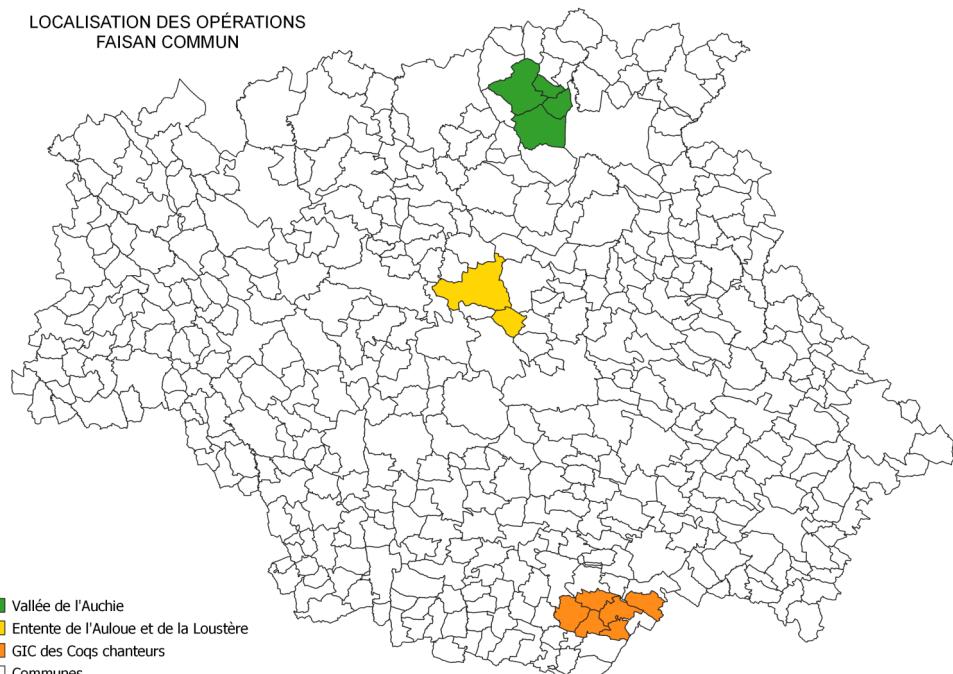


Tableau 1 : Opérations de repeuplement dans le département du Gers

Territoire	Communes concernées	Superficie	Début de l'opération
GIC des Coqs chanteurs de l'Astarac	(6) Aussos, Bézues-Bajon, Gaujan, Monties, Sarcos et Sère.	5 700 ha	2019
Entente Vallée de l'Auchie	(4) Marsolan, Larroque-Engalin, Lagarde-Fimarcon et une partie de la commune de La Romieu.	5 100 ha	2021
Entente des faisans de l'Auloue à la Loustère	(2) Jégun et Saint-Lary	5 000 ha	2022

CAHIER DES CHARGES

Les oiseaux lâchés pendant 3 ans (une cinquantaine d'oiseaux/100 ha sur 3 ans) proviennent de populations de faisans de souches sauvages issus du conservatoire de l'Office Français de la Biodiversité. Le tir du faisan est fermé par arrêté préfectoral pendant 3 ans minimum, jusqu'à l'obtention d'une densité de 5 coqs aux 100 hectares. Dès lors et en fonction des résultats des échantillonnages des compagnies, le nombre d'oiseaux à prélever est établi annuellement par plan de chasse avec bracelets de marquage.

Un réseau d'agrainoirs, minimum 1 aux 20 ha, doit être installé et entretenu tout au long de l'année. Le piégeage et la chasse des ESOD sont également très encouragés ainsi que les aménagements : plantation de haie, retard d'entretien des parcelles enherbées, implantation de cultures faunistiques...



SUIVIS DES POPULATIONS

Dénombrément de coqs chanteurs

Chaque début de printemps, un suivi des populations est réalisé selon la méthode de recensement des coqs chanteurs. Cette méthode, permet d'estimer la densité de mâles en période de reproduction, et constitue un indicateur de l'état des populations. Chaque observateur est affecté à une zone d'écoute, dont la superficie varie entre 15 et 60 hectares selon la configuration du terrain. Pendant une durée de deux heures, l'observateur note sur une fiche de comptage la position et l'heure exacte de tout faisan repéré qu'il soit vu et/ou entendu. A la fin du recensement, les données sont centralisées et recoupées afin d'éliminer les éventuels doubles comptages. Les résultats permettent de déterminer une densité de coqs aux 100 ha. La réussite de ce protocole repose sur une mobilisation importante de bénévoles. Chaque année, environ 300 personnes, chasseurs et non chasseurs, prennent part à ces opérations essentielles pour la gestion des populations.

Echantillonnage des compagnies de faisans

Chaque été, le service technique de la FDC, avec l'aide des sociétés de chasse, sillonne les territoires afin d'évaluer le succès de la reproduction (ou appréhender la réussite de la reproduction). Ces opérations consistent à réaliser des prospections aux premières heures du jour et en fin de journée, dans les communes engagées dans le projet. L'objectif est de recenser un maximum de poules faisanes, qu'elles soient accompagnées ou non de jeunes. En complément de ces observations, des enquêtes sont menées auprès des chasseurs et des agriculteurs afin de recueillir des informations et d'optimiser l'efficacité du suivi. Cependant, le biotope et les nombreux couverts présents rendent ces observations particulièrement difficiles. De nombreuses sorties sont nécessaires pour obtenir des données fiables et représentatives. Afin d'améliorer l'efficacité de ce suivi, des méthodes alternatives sont actuellement à l'étude. A l'été 2024, un protocole test de comptage au chien d'arrêt a été mis en œuvre sur le territoire du GIC des Coqs chanteurs de l'Astarac. Ce suivi sera également testé à l'été 2025 sur le territoire de l'Entente Vallée de l'Auchie. En parallèle une campagne de suivi par drone sera également testé afin d'évaluer sa pertinence et son efficacité à cette période.



RÉSULTATS SUR LE TERRITOIRE DU GIC DES COQS CHANTEURS DE L'ASTARAC

Échantillonnage des compagnies - Été 2024

Au cours de l'été 2024, la méthode de repérage des compagnies par chien d'arrêt a été testée pour la première année sur le GIC. Cinq équipes, composées chacune de trois à quatre chiens ont été répartis sur cinq zones sélectionnées pour leur taux élevé de couvert, notamment en jachères. Au total, 14 compagnies ont été levées lors de cette matinée. La plus grosse compagnie observée était constituée d'une poule et de 7 jeunes âgés d'environ 12 semaines. Cependant, la majorité des compagnies recensées comprenaient seulement deux à trois jeunes, soit une **moyenne inférieure à 4 jeunes par poule**. Ce résultat met en évidence une mauvaise année de reproduction.

Ouverture de la chasse

Au vu des résultats des comptages, deux sociétés de chasse ont demandé une attribution plan de chasse pour la saison de chasse 2024-2025. La fédération a attribué : 8 oiseaux à la société de chasse de Sarcos et 20 oiseaux à la société de chasse de Monties-Aussos. Cette dernière a réservé les bracelets exclusivement aux jeunes permis. Les trois autres sociétés de chasse ont choisi de maintenir la fermeture du tir de l'espèce pour une année supplémentaire. Sur les 28 oiseaux attribués, seulement 3 oiseaux ont été prélevés.

Tableau 2 : Attributions plan de chasse faisant sur le territoire du GIC des Coqs chanteurs de l'Astarac.

Société de chasse	Surface	Attribution	Réalisé
Monties-Aussos	1 868 ha	20	0
Sarcos	619 ha	8	3
Gaujan	1 020 ha	0	0
Bézues-Bajon	1 967 ha	0	0
Sère	274 ha	0	0

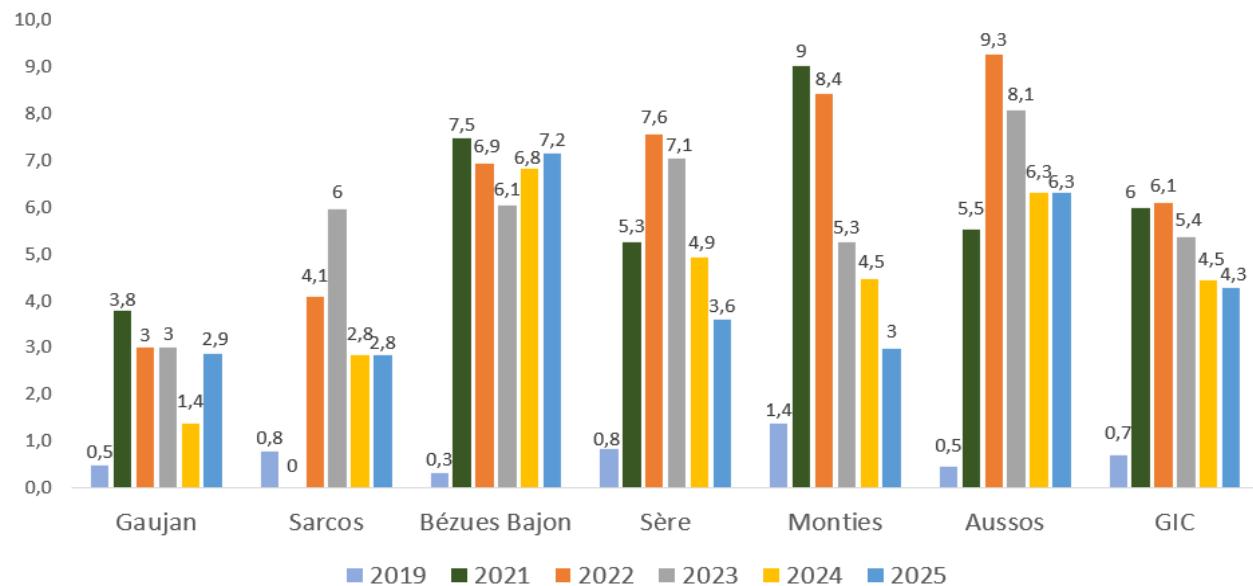
Comptages des coqs chanteurs - Printemps 2025

En 2025, le comptage au chant s'est déroulé le **2 avril** sur une surface de **4 800 hectares**. Au total, **106 participants** chasseurs, non-chasseurs et enfants ont pris part à l'opération. Malgré un ensoleillement timide, les conditions climatiques ont permis un bon déroulement de l'opération. Les résultats varient d'une sociétés de chasse à l'autre, allant de **2,8 à plus de 7 coqs pour 100 hectares**. La moyenne sur l'ensemble du GIC s'établit à **4,3 coqs pour 100 hectares**, un chiffre proche de celui de l'année précédente. Ce résultat met en avant deux aspects :

- le nombre de coqs recensés par société de chasse dépend fortement du niveau d'implication des sociétés de chasse dans l'opération ;
- la stabilité des résultats pourtant sans tir jusqu'alors traduit de mauvaises saisons de reproduction successive.

Le GIC poursuit ses actions, en **renforçant notamment les aménagements sur le territoire**. Un effort va être porté sur la mise en place d'interculture et de culture faunistiques.

Graphique 1 : Évolution des densités de coqs au 100 hectares sur le territoire du GIC des coqs chanteurs



RÉSULTATS SUR LE TERRITOIRE ENTENTE VALLÉE DE L'AUCHIE

A l'issue du comptage des coqs chanteurs au printemps 2024 seule la société de chasse de Marsolan a atteint la densité seuil de **5 coqs aux 100 ha**, condition nécessaire pour pouvoir demander une attribution de plan de chasse. Toutefois, les chasseurs ont fait le choix de ne pas en faire la demande, préférant préserver la souche naturelle acquise sur le territoire.

Suivi de la reproduction - Été 2024

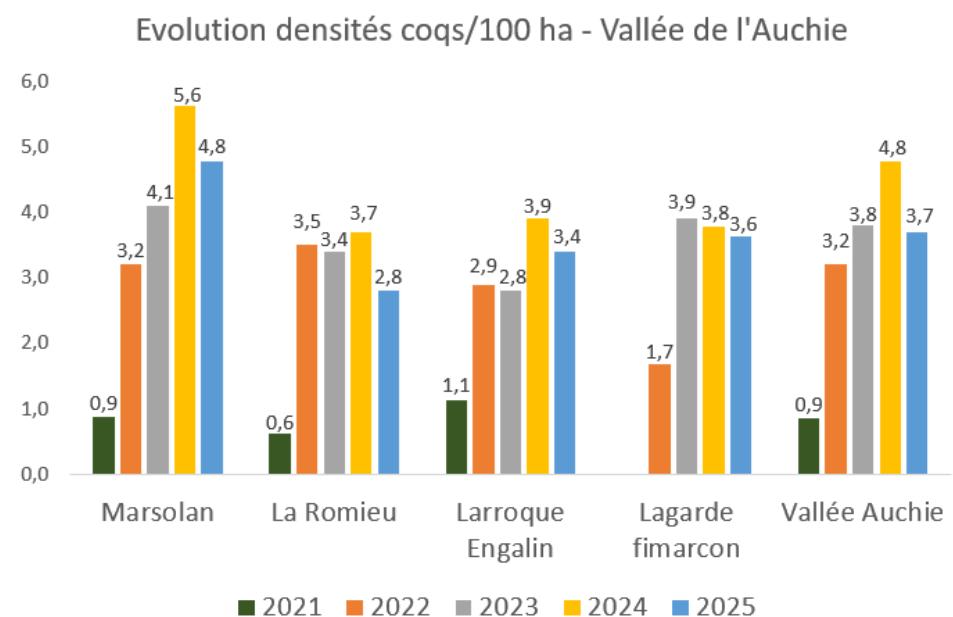
A l'été 2024, la Fédération, avec l'appui des sociétés, a réalisé un suivi pour appréhender la réussite de la reproduction. Durant plusieurs matinées et soirées, les communes concernées ont été parcourues afin de repérer et observer les poules faisanes accompagnées ou non de jeunes. Les conditions de prospections demeurent difficiles et nécessitent de nombreuses sorties. Néanmoins, une vingtaine de poules ont été observées avec une trentaine de faisandreaux, soit une moyenne de 2-3 jeunes par poule (résultats similaires aux GIC des coqs chanteurs).

Comptages des coqs chanteurs - Printemps 2025

Les comptages au chant ont été réalisés sur trois soirées : le 24 mars à Larroque-Engalin, le 26 mars à La Romieu et Lagarde-Fimarcon et le 08 avril à Marsolan. A cette occasion, **120 personnes** ont été mobilisées parmi lesquelles des chasseurs, des non chasseurs et des personnels de la FDC. Sur les 115 secteurs initialement définis, **111** ont été échantillonnés représentant une superficie totale de 5 020 ha. Au total, 204 coqs ont été observés, soit une densité moyenne estimée de **3,7 coqs pour 100 hectares**.

Après trois années caractérisées par une augmentation progressive des effectifs, cette quatrième année, sans lâchers d'oiseaux, enregistre une légère baisse. Cette diminution est principalement observée sur la commune de La Romieu où la densité est cette année de 2,8 coqs/100ha contre une moyenne de 3,5 coqs/100 ha sur les trois années précédentes. Les densités sont stables sur les communes de Larroque-Engalin et de Lagarde-Fimarcon avec une moyenne de 3,3 coqs/100ha sur quatre années de suivi. A Marsolan, qui représente la moitié de la surface du territoire, une légère diminution est également observée, bien que la densité y reste la plus élevée de l'entente (4,8 coqs/100ha).

Graphique 2 : Évolution des densités de coqs au 100 hectares sur le territoire de la vallée de l'Auchie



Un bilan réalisé avec les sociétés de chasse met en évidence que les densités les plus élevées sont observées dans les secteurs où des aménagements (couverts faunistiques, retard de fauche des zones enherbées...) sont réalisés et où les efforts d'agrainage et de piégeage sont maintenus de manière régulière.

RÉSULTATS SUR LE TERRITOIRE ENTENTE FAISANS DE L'AULOUÉ À LA LOUSTÈRE

Pour la troisième année du projet de réimplantation de faisans sauvages sur les communes de Jégun et de Saint-Lary, environ **70 personnes** se sont réunies le lundi 7 avril 2025 pour procéder au comptage annuel des coqs chanteurs.

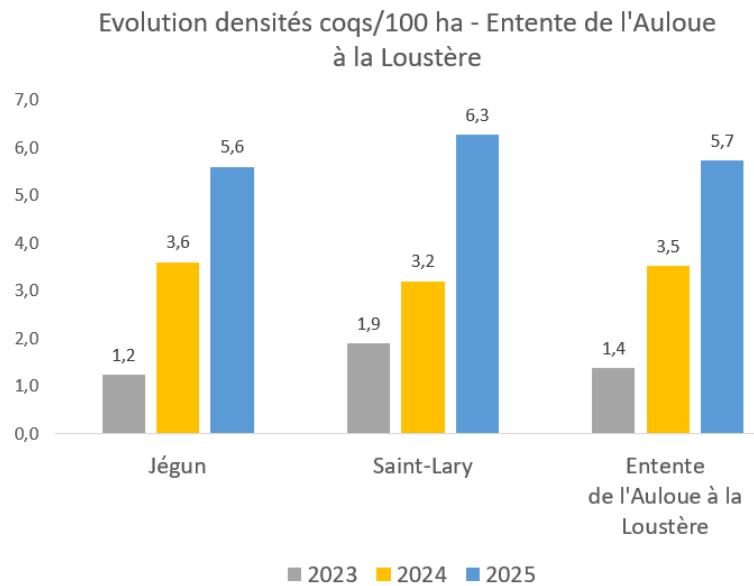
Au total, 269 coqs ont été entendus lors de cette soirée, ce qui correspond à une densité de **5,72 coqs pour 100 hectares**, dépassant ainsi l'objectif fixé d'atteindre une densité de 5 coqs pour 100 hectares à l'issue des trois années. Les résultats obtenus cette année montrent que cette cible est atteignable grâce à une mobilisation collective et continue.

Durant l'été, l'objectif sera d'évaluer le succès de la reproduction, c'est-à-dire d'estimer le nombre moyen de jeunes par poule. Cette évaluation sera réalisée par les techniciens de la fédération, avec l'aide des chasseurs locaux.

Les efforts menés sur le terrain par les chasseurs notamment l'agrainage régulier et la régulation des ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts) commencent à porter leurs fruits. Toutefois, la situation reste fragile : il est indispensable de maintenir, voire de renforcer, la pression sur les ESOD et de poursuivre l'agrainage de manière rigoureuse et régulière.

Par ailleurs, les aménagements du territoire jouent un rôle déterminant dans la réussite du projet. La préservation des jachères pendant la période de reproduction est essentielle. À ce titre, la mobilisation des acteurs locaux (agriculteurs, chasseurs et collectivités) est primordiale pour favoriser un habitat propice au développement durable des populations de faisans. Une dizaine d'agriculteurs se sont engagés dans les démarches d'aménagement du territoire. Environ 70 hectares de jachères et de bandes tampons seront ainsi entretenues après le 1er septembre. Des cultures faunistiques sont également implantées sur les deux communes, offrant une diversité d'habitats aux gibiers tout au long de l'année. Les jachères faunistiques et les couverts après moisson permettent en effet aux espèces de trouver refuge pendant les périodes où les cultures ne sont plus en place. Enfin, sur les deux communes, un projet de restauration de la trame bleue est en cours. Des mares devraient être restaurées durant l'hiver, renforçant encore la qualité écologique du territoire.

Graphique 2 : Évolution des densités de coqs au 100 hectares sur le territoire de l'Entente de l'Auloué à la Loustère.



Des aménagements bénéfiques aux autres espèces : perdrix rouges, auxiliaires de cultures, pollinisateurs...